

Conditions Générales de Banque à compter du 1^{er} Janvier 2011

¹ EEE (Espace Economique Européen) : 27 pays de l'Union Européenne + Islande, Lichtenstein, Norvège.

² BIC (Bank Identifiant Code) : Code identifiant la banque
IBAN (International Bank Account Number) : Numéro de compte international

SEPA (Single Euro Payment Area)
EPC (European Payment Council) : 27 pays de l'Union Européenne + Islande, Lichtenstein, Norvège + Suisse.

Frais BEN : Frais à la charge du bénéficiaire
SHA : Frais partagés
OUR : Frais à la charge du donneur d'ordre

Frais de port

France recommandé :	12,15 €
France Chronopost :	24,30 €
Etranger recommandé :	24,30 €
Etranger courrier international urgent :	48,61 €

LITIGES : En cas de litiges non résolus, ni par votre agence, ni par le service Qualité-Client de la Caisse Régionale et dans les conditions prévues par la loi du 11/12/2001, nous mettons à votre disposition les services du médiateur de la Caisse Régionale. Dans le cadre de ses compétences, le service Qualité-Client vous dirigera vers le médiateur de la banque. Vous pourrez le contacter par écrit.

LES PARTICULIERS

Vos opérations internationales

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Centre Ouest
Siège social : 29 boulevard de Vanteaux – BP 509 – 87044 LIMOGES
Cedex 1 – Tél. 05.55.05.75.50 – www.ca-centreouest.fr

Société Coopérative à Capital Variable, agréée en tant qu'établissement de crédit
– 391 007 457 RCS Limoges – Société de courtage d'assurance immatriculée au
Registre des Intermédiaires en Assurance sous le
n° 07 022 854.



- VIREMENT INTERNATIONAL

Virement à émettre

- Virement vers pays de l'EEE¹ en euros
(avec IBAN² du bénéficiaire et BIC² de la banque bénéficiaire)
avec frais partagés 3,85 €
- Virement International en euros ou devises 22,71 €
- Commission de change sur devises 0,15 %
Minimum de perception 15,54 €
- Commission de confirmation vir. SWIFT émis 8,00 €

Virement à recevoir (rapatriement)

- Virement pays de l'EEE¹ en euros
(avec IBAN² et BIC²) avec frais partagés **gratuit**
- Virement International en euros ou devises ou absence
BIC/SWIFT 13,92 €
- Commission de change sur devises 0,15 %
Minimum de perception 15,54 €

Divers

- Frais de réparation
(enrichissement BIC², IBAN² ou anomalie) 10,00 €
- Instructions personnalisées 20,00 €
- Frais de recherche 15,00 €

- LES CHEQUES

Encaissement d'un chèque émis par une banque étrangère

- Sauf bonne fin
Commission d'encaissement sur montant du chèque 0,10 %
Minimum par chèque 18,50 €
- Crédit après encaissement définitif
Commission d'encaissement sur montant du chèque 0,10 %
Minimum par chèque 21,60 €
- Commission de change sur chèque en devises 0,15 %
Minimum de perception 15,54 €

- LES COMPTES EN DEVISE

- Frais d'ouverture de compte 116,84 €
- Commission de tenue de compte (par mois) 20,68 €

- LES IMPAYES

- Sur paiement à l'étranger
- Impayé, prorogation ou relance 37,70 €
- Sur règlement de l'étranger
- Impayé (avec ou sans protêt) par impayé 55,12 €
- Demande avis de sort 15,04 €